



LA COOPÉRATION AGRICOLE
FILIERE BOVINE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 mars 2021

Réduction des aides PAC à la filière bovine : Une orientation prématurée qui menace la survie des élevages !

Parmi les options envisagées sur la répartition des aides du premier pilier de la PAC, le ministère de l'Agriculture a récemment annoncé tendre vers une réduction de 250 millions d'euros d'aides couplées accordées aux éleveurs de bovins viande. Cette baisse de revenus pour les élevages, de l'ordre de 30 à 50%, inquiète particulièrement la filière en pleine structuration et pas encore prête à se passer de ce soutien vital.

L'ambition de la filière bovine est clairement affichée : parvenir à rémunérer la production des éleveurs uniquement par les prix du marché. C'est en ce sens que La Coopération Agricole Filière Bovine a présenté au ministre de l'Agriculture, en novembre dernier, 16 propositions visant entre autres à : améliorer l'organisation de la filière, développer la montée en gamme et accroître la compétitivité de nos activités en répondant à l'ensemble des marchés, du local à l'international.

Dans le cadre de cette ambition, les coopératives s'investissent notamment pour créer de la valeur par le marché, en particulier avec le développement du Label Rouge, dont elles sont les principales actrices avec plus de 2/3 des volumes commercialisés. Cet investissement des coopératives est suivi d'effets puisqu'on recense : +17% des tonnages de Label Rouge et +14% de points de vente engagés entre 2019 et 2020.

La structuration de la filière, où chaque maillon a un rôle à jouer, est donc en cours mais elle nécessite encore du temps : les prix du marché ne permettent toujours pas de couvrir les coûts de production de la filière qui, pour subsister, est forcée de compter sur le soutien des pouvoirs publics via les aides de la PAC. Une réduction importante de ce soutien n'aura que des effets dramatiques sur la dynamique d'organisation de la filière, le potentiel de production et l'amélioration du revenu des éleveurs ou des opérateurs.

« L'organisation de la filière bovine est en marche et doit continuer à être pleinement soutenue par les pouvoirs publics. La filière ne se restructurera pas par une baisse du soutien financier mais par le développement de la contractualisation, pourquoi pas avec un objectif de 100%, ceci jusqu'aux distributeurs et l'appui des programmes opérationnels. Réduire prématurément les aides accordées aux élevages de bovins viande, c'est condamner l'avenir de toute une filière ! » déclare **Bruno Colin, président de La Coopération Agricole Filière Bovine.**

Contact presse

Guillaume Le Hoan
glehoan@lacoopagri.coop
07.50.60.77.90

Hortense Grégoire :
hortense.gregoire@pressario.fr

Angélique Doiteau :
angelique@pressario.fr

La Coopération Agricole Filière Bovine en bref

Président : Bruno Colin
Directeur : Jacques Poulet

La Coopération Agricole Filière Bovine représente les organisations de producteurs du secteur coopératif impliquées dans la production, la collecte, et la commercialisation de bovins.

La Coopération Agricole Filière Bovine en chiffres

43

coopératives

2,5

milliards d'euros de chiffre d'affaires

36 000

éleveurs-coopérateurs

70%

des volumes de gros bovin Label Rouge sont réalisés par les coopératives



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop